

Rapport d'activité 2021

PÔLE EUROPE & INTERNATIONAL



Rédaction :

Caroline SAINT-LAURENT : Assistante de formation

Nicolas PERREIN : Cadre pédagogique chargé de l'international et des mobilités

Version Mai 2022

Sommaire

PREAMBULE.....	3
CHIFFRES CLES 2021	4
INTRODUCTION	5
1. LA GESTION DU DISPOSITIF DE MOBILITE	6
1.1. Mise en œuvre et gestion du programme Erasmus+	6
1.2. Le renouvellement de la Charte Erasmus+ (voir annexe 1)	6
1.3. Collaborations avec les instances de la mobilité.....	7
2. LES MOBILITES DES ETUDIANTS ET DU PERSONNEL	9
2.1. Un module de préparation à la mobilité.....	9
2.2. Des mobilités étudiantes sortantes.....	9
2.3 Préparation et mobilités par filières de formation	10
2.3. Des mobilités étudiantes entrantes	12
2.4. Des mobilités du personnel.....	12
2.5. Des partenariats dans le cadre européen	12
2.6. Des partenariats internationaux	13
3. UN MODULE ET DE NOMBREUSES ACTIVITES POUR FAIRE VIVRE LE PARTENARIAT EUROPEEN ET INTERNATIONAL	14
3.1 Un module « travail social à l’international » pour les ASS3	14
3.2 De nombreuses interventions sur les thématiques européennes et internationales au cours de la formation de nos étudiants	15
4. L’ENGAGEMENT DANS DES PROJETS EUROPEENS ET INTERNATIONAUX.....	16
4.1 Projet de développement pédagogique sur l’accompagnement à la mobilité internationale.....	16
4.2 Un projet Erasmus+ 2021-2024 « partenariats pour la coopération » avec l’Université de Reims Champagne-Ardenne (voir annexe 2).....	18
4.3 Formation de professionnels en travail social au Maroc.....	20
4.4 Un projet de voyage d’étude	21
5. REPRESENTATIONS, PARTICIPATIONS A DES INSTANCES, COLLOQUES	22
5.1 Participation aux travaux de l’Atelier International de l’UNAFORIS.....	22
5.2 Participation à des colloques, congrès internationaux.....	22
5.3 Une représentation à venir à la FESET	22
6. PLATEFORME D’APPRENTISSAGE DES LANGUES.....	23
7. ACTIONS DE COMMUNICATION	26
7.1 Participation aux forums, journées portes ouvertes	26
7.2 Réseaux sociaux : Facebook et pages internationales du site web irtsca.fr	26
8. PERSPECTIVES 2022.....	27
CONCLUSION	27
A N N E X E S	28
Annexe 1 : Charte 2021-2027	29
Annexe 2 : Projet Erasmus+ “COM-IN”	32

PREAMBULE

Depuis de nombreuses années l'IRTS CA a fait de l'ouverture européenne et internationale un axe important de son développement en soutenant activement la mobilité des apprenants et du personnel ainsi que l'engagement dans des projets de recherche européens.

En effet, ces regards croisés internationaux, les échanges de pratiques tant dans le champ du travail social, de la recherche que de la pédagogie permettent l'actualisation et l'enrichissement permanents des contenus de formations favorisant ainsi l'innovation et la coopération entre les personnes et les organisations. Elles sont aussi un axe de qualité dans la formation de travailleurs sociaux pour former de futurs professionnels conscients des questions européennes et internationales, de leurs évolutions et des réalités vécues par les personnes accompagnées.

Le travail social est directement impacté par ces questions tant au niveau des mouvements de population que de l'échange des idées, des pratiques et de la construction de cadres de références communs. Les rencontres avec des acteurs internationaux vont venir enrichir et questionner les pratiques professionnelles des travailleurs sociaux en favorisant la découverte et l'échange de bonnes pratiques et la mise en place d'espaces de recherches communs. Cela va permettre aussi l'évolution et la transformation des organisations et faciliter l'échange des savoirs et des pratiques.

Notre stratégie internationale s'inscrit dans le processus d'universitarisation de la formation en travail social qui suite aux réformes des diplômes mises en œuvre depuis 2018 reconnaissent le grade Licence aux formations ASS, ES, EJE et ETS mais également d'une ouverture déjà importante et réaffirmée des formations aux questions européennes et internationales dans lesquelles la dimension interculturelle est prégnante. Elle concernera également toutes les formations que nous délivrons c'est-à-dire les niveaux 3 à 6 ainsi que les formations préparatoires.

Nous sommes ainsi engagés :

- dans le développement de nombreux partenariats actifs et efficaces avec des écoles/universités en travail social et des terrains professionnels pour les mobilités des étudiants et du personnel ;
- dans le développement et la participation d'apprenants, de salariés et de partenaires à plusieurs projets européens ou dispositifs de formation ;
- dans la participation à de nombreuses instances et réseaux concernant les questions et projets autour de la mobilité internationale.

Ces multiples partenariats européens et internationaux avec des écoles/universités de formation en travail social permettent chaque année la mobilité de nombreux étudiants. Ces mobilités prennent place pour certaines dans le cadre du dispositif européen Erasmus+, sur des accords bilatéraux avec des écoles ou terrains professionnels et peuvent s'inscrire dans des partenariats développés par la région Grand Est.

Pour mettre en place ces missions internationales, l'IRTS CA a fait le choix d'un poste à temps plein :

- 75 % assurés par un cadre pédagogique chargé de l'international et des mobilités, Nicolas PERREIN
- 25 % assurés par une assistante pédagogique, Caroline SAINT-LAURENT

Les objectifs fixés au cadre pédagogique pour cette mission internationale sont :

- La gestion administrative et financière du programme Erasmus+ : mobilités entrantes et sortantes des étudiants et du personnel ;
- La préparation, l'accompagnement et l'évaluation des projets de mobilité ;
- L'intégration des questions européennes et internationales dans les cursus de formation en accompagnant les formateurs ;
- Le développement des partenariats en Europe et à l'international ;
- La représentation de l'IRTS dans les instances locales, régionales et internationales liées aux

questions de mobilités et des projets : Erasmus+, UNAFORIS, AIFRIS, FESET, EASSW, Région Grand Est... ;

- La référence de l'enseignement des langues ;
- Le développement et la gestion de projets de coopération.

CHIFFRES CLES 2021

Etudiants IRTS CA en accompagnement à la mobilité (sept. 2021) :	23 (1 ^{ère} et 2 ^{ème} année)
Mobilités étudiantes au cours de l'année 2021	6
Mobilités étudiantes entrantes en 2021 :	8
Mobilités sortantes du personnel IRTS CA :	0
Mobilités entrantes du personnel :	0
Mobilités totales en 2021	14
Mobilités annulées en 2020 du fait de la situation sanitaire (étudiants et personnels, entrants et sortants)	8

INTRODUCTION

Dans la continuité de l'année 2020, l'année 2021 a également été impactée par la situation sanitaire mondiale.

Les vidéo conférences, les cours en distanciel, les réunions Teams, Zoom... ont continué à marquer nos relations de travail tant avec les étudiants, nos collègues et nos partenaires en France et à l'international et ce, même si la situation a pu évoluer au cours de l'année au gré des allègements des mesures sanitaires.

Nous avons collectivement continué à innover et à proposer de nouvelles modalités mais également à mobiliser à nouveau tous les acteurs autour de la mobilité internationale dans l'objectif d'une reprise en présentielle des activités.

Les activités à l'international de l'IRTS CA ont donc été fortement impactées en 2021 par la situation sanitaire mais ont vu la poursuite des projets mis en place en 2020 au travers des nouvelles modalités de travail en distanciel. Comme pour 2020, les mobilités hors Europe ont été suspendues pour l'année 2021 et pour celles qui ont eu lieu en Europe, une vigilance particulière a été portée sur les conditions de l'accueil de nos étudiants sur les terrains de stage.

Quelques faits marquant de l'année 2021 :

- Attribution à l'IRTS CA de la charte enseignement supérieur 2021-2027 permettant l'accès aux financements européens concernant les mobilités et projets européens,
- L'annulation par les étudiants de plusieurs projets de mobilité à l'international,
- L'annulation par nos partenaires européens de plusieurs déplacements à l'IRTS CA du fait de la pandémie,
- L'accueil en mobilités virtuelles de 5 étudiants en formation ASS à la Haute Ecole Libre Mosane. Cet accueil coordonné avec l'IRTS Hauts de France et l'IRTESS de Bourgogne s'est déroulé sur le 1^{er} semestre 2021,
- Le départ en mobilité de stage de 6 étudiants ASS et ES en Belgique et en Suisse en juin, septembre et novembre 2021,
- La mise en place d'une recherche-action sur la préparation et l'accompagnement à la mobilité avec deux professionnels canadiens visant à renforcer la préparation des étudiants et l'identification des compétences acquises lors de cette expérience
- Mise en place d'une convention de subvention entre l'agence Erasmus+ et l'IRTS CA suite au dépôt d'un projet de partenariat de coopération (action clé 2) déposé par l'URCA et l'IRTS CA ayant pour thème : *Promouvoir le développement de la communication des jeunes et adolescents présentant une déficience intellectuelle afin de faciliter leur inclusion* – Projet impliquant 8 partenaires de 5 pays européens

1. LA GESTION DU DISPOSITIF DE MOBILITE

Plusieurs dispositifs viennent en appui du développement des mobilités des étudiants et des personnels de notre établissement. Le principal est le programme Erasmus+ auquel l'IRTS CA participe depuis de nombreuses années.

1.1. Mise en œuvre et gestion du programme Erasmus+

L'IRTS CA est titulaire de la charte Erasmus+ 2021-2027. Cette charte est nécessaire pour répondre aux appels à projets lancés par l'agence Erasmus+ France et pour obtenir des financements. Ainsi notre participation aux projets doit être renouvelée chaque année au travers d'appels à projets dont les dates sont fixées par les instances européennes (entre janvier et mars selon les axes de travail). Au travers de cet appel nous estimons nos besoins en soutien de mobilité pour les étudiants et les professionnels ce qui donne lieu à l'attribution de fonds dans le cadre de ce projet annuel.

Une fois le projet accepté et les conventions d'attribution signées vient la période de gestion et de suivi. Nous avons fait le choix d'une durée de 24 mois (12 ou 16 mois étaient possibles) afin de nous donner plus de souplesse dans la gestion du dispositif et faire face aux inévitables aléas qui impactent les projets de mobilité (reports, annulations...). Durant toute la vie du projet nous devons fournir un rapport intermédiaire et un rapport final pour justifier de l'utilisation des fonds et expliciter leurs mises en œuvre. Nous devons également réaliser tous les contrats avec les étudiants et le personnel, verser les bourses (aux étudiants ou à l'IRTS CA) et s'assurer de l'obtention de tous les justificatifs.

Le suivi du projet se fait grâce aux outils de gestion en ligne développés par la commission européenne et la gestion des bourses Erasmus+ reste un exercice d'équilibre permanent entre l'estimation des mobilités à venir et son ajustement en cours de projet afin d'optimiser au maximum l'utilisation des sommes versées. En effet, notre taux de réussite est pris en compte pour l'attribution de nouvelles bourses. Un taux non atteint vient minorer notre demande, un taux atteint permet en général le financement des projets demandés.

1.2. Le renouvellement de la Charte Erasmus+ (voir annexe 1)

L'IRTS CA est titulaire (depuis décembre 2020) de la charte Erasmus+ 2021-2027 ce qui nous permet d'obtenir des financements européens pour les mobilités des étudiants et du personnel ou déposer un projet de coopération dans la continuité de ce que nous faisons pour la période 2014-2020.

Ainsi nous devons, comme pour la précédente période, déposer nos demandes de financements qui seront évaluées, attribuées puis ajustées si nécessaire après la production d'un rapport intermédiaire puis final.

Le suivi du projet se faisait déjà au travers d'outils de gestion en ligne développés par la commission européenne tels que : « *Penelope+* » pour la gestion administrative des projets et « *Mobility tool* » pour la gestion financière des projets.

De nouveaux outils ont été mis en place et sont en cours de développement pour la gestion de la nouvelle période 2021-2027 et donc remplacer à terme les précédents :

- monprojeterasmus.fr
- beneficiary module
- Online Learning Agreement
- Erasmus Without Paper
- Erasmus+ app
- Web-Form Application

Ainsi, une nouvelle période de transition, de prise en main et d'adaptation à ces nouveaux outils est en cours. Cela se traduit par des contacts plus fréquents avec l'agence Erasmus+ et la participation à de nombreux webinaires expliquant le nouveau programme, sa mise en œuvre et l'utilisation des outils de gestion. Ces webinaires concernent tout autant le cadre pédagogique chargé de l'international, son assistante que le responsable du service informatique. En effet, l'axe fort de développement du programme pour les 7 ans à venir concerne la digitalisation du dispositif et sa dématérialisation.

Ce nouveau programme Erasmus+ s'inscrit dans les orientations stratégiques de la nouvelle commission européenne dont l'une des 6 priorités est de construire « une Europe adaptée à l'ère numérique » avec entre autres le développement des compétences numériques et la mise en œuvre d'une identité numérique européenne.

Le programme 2021-2027 déploie donc cette stratégie digitale au travers de priorités visant à la dématérialisation des procédures, l'utilisation d'un identifiant européen pour tous les étudiants et va s'intituler Erasmus+ Digital dont les objectifs sont :

- alléger la charge administrative
- absorber de plus en plus de mobilités
- dégager du temps pour améliorer la qualité et l'impact de la mobilité
- un accès plus simple aux services pour l'étudiant
- un symbole de l'identité européenne étudiante.

Erasmus+ Digital doit aussi permettre aux étudiants un accès plus simple et rapide au service via une application mobile leur permettant de gérer leur mobilité et accéder aux services. Une carte européenne d'étudiant et un numéro européen d'étudiant même pour ceux qui ne partent pas en mobilité viendront compléter ce dispositif.

Pour plus d'information sur Erasmus+ Digital : <https://www.youtube.com/watch?v=PxwpkYpnFvg>

1.3. Collaborations avec les instances de la mobilité

La préparation et le suivi des mobilités se fait en lien avec de nombreux partenaires qui viennent apporter des informations et leurs expertises. Parmi tous ces acteurs, 3 intervenants principaux sont à noter :

- Le réseau europedirect-reims : les professionnels sont régulièrement sollicités pour intervenir à l'IRTS CA et informer les étudiants de toutes les possibilités de mobilité en Europe et à l'international et de la construction du CV. Nos étudiants peuvent également participer à tous les événements mis en place par ce réseau autour des questions liées à la mobilité internationale (Forum Time to move, ...).
- La préparation des mobilités pour les étudiants souhaitant réaliser un stage au Québec se fait en lien avec l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse – OFQJ (www.ofqj.org). Cet office apporte une information sur les possibilités de mobilités au Canada, les différentes formes d'obtention d'un permis de travail en fonction de sa situation et un suivi administratif tout au long du processus. Une aide financière forfaitaire peut également être allouée. Cette collaboration n'a pas été activée au cours de l'année 2021 du fait de l'annulation des mobilités hors Europe.
- Le service des bourses internationales de la région Grand Est est également un acteur important. Nous mettons en lien nos étudiants avec ce service afin de faciliter les démarches administratives pour l'obtention des bourses de mobilité. Les étudiants en formation sociale faisant un stage à l'étranger d'une durée minimum de 5 semaines peuvent percevoir une bourse d'un montant forfaitaire de 400,00 €. En 2021, ce montant était augmenté de 100,00 € pour les étudiants boursiers ainsi que de 100,00 € supplémentaires si le stage se déroulait

dans l'un des pays limitrophes de la région Grand Est. Tous nos étudiants en mobilité ont bénéficié de cette bourse.

2. LES MOBILITES DES ETUDIANTS ET DU PERSONNEL

Chaque année des mobilités étudiantes et du personnel de notre établissement se mettent en place pour des durées variables. Elles peuvent s'inscrire dans un cadre européen avec le soutien du programme Erasmus+ ou à l'international. Nous recevons également régulièrement des étudiants et des professionnels de nos établissements partenaires pour des périodes de stage, d'enseignement ou d'observation. Pour tout projet de mobilité, un accompagnement à la mobilité est mis en place auquel peuvent être associés les étudiants en mobilité entrante. Ces activités ont été impactées par la crise sanitaire et de nombreuses mobilités ont été annulées ou reportées. Lorsqu'elles ont pu se mettre en place cela n'a été possible qu'en Europe, par décision de la direction de l'IRTS CA.

2.1. Un module de préparation à la mobilité

Les projets mis en place par le pôle Europe et international sont présentés à tous les étudiants lors de leur entrée en formation dans notre établissement et en particulier la possibilité de réaliser un stage à l'étranger pour les étudiants en formation d'ASS, ES, EJE et ETS. En effet, ce sont les seuls concernés à ce jour par la mobilité (cela devrait être possible pour les ME en 2022-2023).

Les étudiants ayant un projet de stage à l'international durant leur cursus de formation doivent obligatoirement s'inscrire à un module inter-filières d'accompagnement à la mobilité. D'une durée de 30 heures (18 h en 1^{ère} année et 12 h en 2^{ème} année), ce module prend place avant, pendant et après la mobilité et va permettre de préparer, d'accompagner, d'évaluer et de rendre compte de cette expérience.

Cet accompagnement à la mobilité est assuré par le chargé des relations internationales et des mobilités et s'organise en 3 temps :

- Avant le départ en mobilité : 4 ateliers d'accompagnement pour construire son projet, prendre conscience de ses atouts, ses ressources, définir la destination, identifier les traits culturels et gérer l'organisation administrative ; 2 cours pour approfondir les notions de choc culturel et l'acculturation - Ces travaux amènent à la rédaction d'un projet de mobilité.
- Pendant la période de stage : 3 ateliers pour accompagner les étudiants dans la mise en œuvre du stage dans ses caractéristiques internationales, identifier ses compétences liées à la mobilité et préparer le retour.
- Après la mobilité : 3 ateliers pour identifier les compétences acquises en mobilité internationale, les valoriser et présenter son expérience à ses pairs et futurs participants.

Alternant contenus théoriques, TD, travaux en groupes et en individuel, les contenus vont donc outiller les étudiants pour envisager leurs projets dans ses différentes dimensions sociales, interculturelles, financières, de formation... et les aider à le mener à son terme en prenant en compte les obstacles ou les freins. (Cf. programme 2021-2022 ci-joint).

30 étudiants environ s'inscrivent chaque année pour ce module mais seuls une dizaine vont au bout de leurs projets.

2.2. Des mobilités étudiantes sortantes

Pour l'année 2021, 1 étudiante EJE2, 2 étudiants ES2, 2 étudiantes ASS2 et 1 étudiante ASS1 sont partis en mobilité soit **6 étudiants**. Ces projets se sont mis en place avec les écoles/universités partenaires ainsi que les terrains professionnels :

	ASS	ES	EJE
Année civile 2021	3	2	1
Année universitaire 2021-2022	1	2	3
Année universitaire 2020-2021	3	3	1

2.3 Préparation et mobilités par filières de formation

2.2.1 Etudiants en formation d'Educateurs Spécialisés (ES)

Les étudiants en formation ES ont la possibilité d'effectuer un stage à l'international au cours de leur formation à l'IRTS CA. En collaboration avec les formatrices de la filière ES, c'est le stage de 2^{ème} année, d'une durée de 22 semaines entre mi-septembre et mi-avril, qui a été fléché comme pouvant se réaliser à l'international.

Compte-tenu des impératifs liés à la certification, les étudiants en mobilité ne réaliseront que les 14 premières semaines de stage à l'international pour pouvoir être de retour lors du regroupement de mi-janvier. Ils seront ainsi présents avec l'ensemble de la promotion pour débiter le travail de certification du DC3.

Les étudiants poursuivront ensuite un stage de 8 semaines en France dans le même domaine que le stage réalisé à l'étranger. Cela va leur permettre d'avoir un regard croisé France/pays international sur une thématique et de pouvoir observer deux lieux d'exercice professionnel.

Cette seconde partie de stage est organisée et contractualisée par les étudiants obligatoirement avant la période de départ à l'étranger. Les thématiques des deux stages doivent être communes afin d'assurer une continuité dans les apprentissages.

Les étudiants ayant un projet à l'international doivent participer au module d'accompagnement à la mobilité et pour cela s'y inscrire dès la rentrée universitaire. En 2021, 10 étudiants ont fait ce choix et se sont engagés dans les temps de travail qui se poursuivront jusqu'à la fin de leur 2^{ème} année de formation pour ceux qui mèneront leur projet jusqu'à son terme.

Au cours de l'année 2021, 2 étudiants, entrés en formation en septembre 2020, ont débuté un stage à l'international :

- Marine COEFFIER, ES2, a réalisé un stage de 4 mois dans un service d'Action en Milieu Ouvert à Liège, en Belgique, en partenariat avec la Haute Ecole Libre Mosane (HELMO)
- Clément PELTIER, ES2, a réalisé un stage de 4 mois dans un Institut Médico-Pédagogique à Liège, en Belgique, en partenariat avec la Haute Ecole Charlemagne

A noter que 3 étudiantes ES2 (entrées en formation en septembre 2019) ont terminé leur stage (de septembre 2020 à janvier 2021) - voir rapport d'activité 2020.

2.2.2 Etudiants en formation d'Assistant de Service Social (ASS)

Les étudiants en formation ASS ont la possibilité d'effectuer un stage à l'international au cours de leur formation à l'IRTS CA. En collaboration avec les formateurs de la filière, plusieurs périodes ont été identifiées :

- 8 semaines en fin de 1^{ère} année (mai-juin) et/ou 8 semaines en début de 2^{ème} année (septembre-novembre)
- ou 8 semaines en février-avril de la 2^{ème} année.

Les étudiants ayant un projet à l'international doivent participer au module d'accompagnement à la mobilité et pour cela s'y inscrire dès la rentrée universitaire. En 2021, 2 étudiantes ont fait ce choix et se sont engagées dans les temps de travail qui se poursuivront jusqu'à la fin de leur 2^{ème} année de formation pour celles qui mèneront leur projet jusqu'à son terme.

Au cours de l'année 2021, 2 étudiantes entrées en formation en 2020 et 1 entrée en formation en 2021 ont réalisé un stage à l'international :

- Pauline POIDEVIN, ASS1, a réalisé un stage de 2 mois (novembre à janvier) dans une structure d'accompagnement pour personnes sourdes à Liège en Belgique, en partenariat avec la Haute Ecole Libre Mosane (HELMO),
- Anna CASTELL, ASS2, a réalisé un stage de 2 mois (septembre à novembre) dans un centre d'hébergement et d'insertion à Liège, en Belgique, en partenariat avec la Haute Ecole Libre Mosane (HELMO),
- Cassandra ROUILLON, ASS2, a réalisé un stage de 2 mois (septembre à novembre) dans un foyer pour femmes victimes de violences à Charleroi, en Belgique, en partenariat avec la Haute Ecole Condorcet.

2.2.3 Etudiantes en formation d'Educatrices de Jeunes Enfants (EJE)

Les étudiants en formation EJE ont la possibilité d'effectuer un stage à l'international au cours de leur formation à l'IRTS CA. En collaboration avec les formatrices de la filière, une période de stage a été identifiée et organisée afin de permettre les mobilités.

En fin de 2^{ème} année, les étudiantes doivent réaliser un stage de 4 semaines et poursuivre tout au long de leur 3^{ème} année ce stage sur le même terrain durant 24 semaines. Il a été décidé que le stage en mobilité internationale prendrait place durant 8 semaines de mi-juin à fin août.

A l'issue de la période à l'étranger et après un regroupement à l'IRTS CA en septembre, les étudiantes débutent leur dernier stage de formation en France. L'organisation de ce stage et sa contractualisation se font obligatoirement avant le départ à l'étranger.

Pour tout projet à l'international les étudiantes doivent participer au module d'accompagnement à la mobilité et pour cela s'y inscrire dès la rentrée universitaire. En septembre 2021, 6 étudiantes ont fait ce choix et se sont engagées dans les temps de travail qui se poursuivront jusqu'à la fin de la 2^{ème} année de formation pour celles qui mèneront leur projet jusqu'à son terme (stage prévu en juin 2023).

Au cours de l'année 2021, 1 étudiante entrée en formation en 2019 a réalisé un stage à l'international :

- Audrey DELVILLE, EJE2, a réalisé un stage de 2 mois (juin à août) dans un foyer d'accueil pour enfants de moins de 6 ans à Neufchâtel, en Suisse, en partenariat avec la Haute Ecole en Travail Social et de la Santé de Lausanne.

2.3. Des mobilités étudiantes entrantes

Nous sommes régulièrement sollicités afin d'accueillir en stage des étudiants venant des écoles avec lesquelles nous avons un partenariat. Au cours de l'année 2021, nous avons pu accueillir **8 étudiants** en formation de travail social, dont 5 en mobilités virtuelles :

- 2 étudiantes en 2^{ème} année de formation d'assistante sociale à la Haute Ecole Condorcet de Charleroi. Les stages de 2 mois (novembre à décembre) se sont réalisés au foyer Ste Chrétienne à Epernay et à l'IME l'Eveil à Cormontreuil.
- 1 étudiant en formation de Master à la Haute Ecole Condorcet de Charleroi. Le stage de 10 semaines (juin à août 2021) s'est déroulé en deux temps : 8 semaines dans le service social et de sauvegarde à Chalons en Champagne puis 2 semaines au CHRS de la Croix-Rouge à Reims.
- 5 étudiants en formation ASS 3^{ème} année à la Haute Ecole Libre Mosane de Liège ont suivi un semestre de formation en virtuel en alternance entre l'IRTS CA, l'IRTS des Hauts de France et l'IRTESS Bourgogne. Cette coordination a permis de proposer aux étudiants et à notre partenaire (commun à nos 3 établissements) une organisation innovante, adaptée et cohérente afin de leur permettre d'aller à la découverte d'autres formations et de valider leurs parcours. Cette organisation s'est mise en place dans un environnement de cours en distanciel dans nos établissements du fait de la situation sanitaire.

2.4. Des mobilités du personnel

La mobilité du personnel est aussi un axe de développement de la stratégie internationale de notre établissement. Cela fait partie intégrante des accords interinstitutionnels que nous mettons en place avec nos écoles/universités partenaires en Europe et à l'international.

Du fait de la situation sanitaire il n'y a eu aucune mobilité sortante. Deux professionnels d'une école partenaire belge devaient venir à l'IRTS CA en décembre 2021 mais ce projet a été annulé compte tenu de la situation sanitaire dans nos deux pays.

2.5. Des partenariats dans le cadre européen

Des partenariats s'inscrivant dans le dispositif Erasmus+ (ouvrant droit à des bourses de mobilités) :

BELGIQUE :

- Haute Ecole Bruxelles Brabant, Bruxelles pour les ASS et ES (www.he2b.be)
- Haute Ecole Condorcet, Charleroi pour les ASS (www.condorcet.be)
- Haute Ecole Charlemagne, Liège pour les ES (possibilité pour les EJE) (www.hech.be)
- Haute Ecole Namur Liège Luxembourg (HENALLUX), Namur et Arlon pour les ASS et les ES (www.henallux.be)
- Haute Ecole Libre Mosane, Liège, pour les ASS et les ES (www.helmo.be)

PORTUGAL :

- Institut supérieur de service social de Porto pour les ASS (www.isspp.pt)
- Ecole Paula Frassinetti, Porto pour les ES (www.esepf.pt)

ESPAGNE :

- Université d'études à distance, Madrid pour les ASS et ES (www.uned.es)

SLOVENIE :

- Université de travail social, Ljubljana pour les ASS, ES et EJE (www.uni-lj.si)

A noter que dans le cadre du nouveau programme Erasmus+ 2021-2027, tous les accords interinstitutionnels devront être renouvelés pour fin 2022 et ce, de façon dématérialisée (utilisation du Dashboard du programme « Erasmus Without Paper »).

Des partenariats hors du dispositif Erasmus+ :**ANGLETERRE**

- Université de Plymouth pour les ASS, ES et EJE (www.plymouth.ac.uk)

SUISSE

- Haute Ecole de travail social et de la Santé, Lausanne pour les ES (possibilité pour les EJE) (www.hetsl.ch)

2.6. Des partenariats internationaux

En complément de nos partenariats européens, nous avons développé des accords sur d'autres continents :

CANADA :

- Collège d'enseignement général et professionnel (CEGEP), Saint Jean sur Richelieu, Québec pour les ASS (www.cstjean.qc.ca)
- Collège d'enseignement général et professionnel (CEGEP), Granby, Québec pour les ES et EJE (<https://cegepgranby.ca/>)
- CEGEP Heritage, Gatineau, Québec pour les ES et EJE (www.cegep-heritage.qc.ca)

SENEGAL :

- Ecole Nationale des travailleurs sociaux Spécialisés (ENTSS), Dakar pour les ES (www.entss.sn)

MAROC :

- Signature en cours avec l'association Aint Ghazal, Centre d'accueil pour la femme, à Oujda et le GESCOD

3. UN MODULE ET DE NOMBREUSES ACTIVITES POUR FAIRE VIVRE LE PARTENARIAT EUROPEEN ET INTERNATIONAL

Au cours de l'année 2021, le module « travail social à l'international » ainsi que de nombreux projets ne pouvant se mettre en place en présentiel ont été organisés en distanciel. Cela afin de poursuivre la formation de nos étudiants et continuer à faire vivre nos partenariats, de maintenir et rendre visible les activités à l'international de l'IRTS CA.

3.1 Un module « travail social à l'international » pour les ASS3

Un module intitulé « Travail social à l'international » est programmé pour les ASS lors de leur dernière année de formation.

L'objectif de ce module est de s'ouvrir aux réalités du travail social en Europe et à l'international et pour cela découvrir les différentes modalités de formation au travail social ainsi que ses réalités. Les définitions internationales du travail social ainsi qu'un panorama des instances et organisations du travail social viennent compléter cette découverte.

Ce module est aussi une opportunité pour faire intervenir nos partenaires européens et internationaux, nos étudiants et anciens étudiants afin de présenter leurs organisations, leurs expériences, projets... et ainsi contribuer à la formation de futurs professionnels conscients des problématiques internationales qui impactent le travail social.

Au cours de l'année 2021, les contenus de ce module se sont organisés autour de 3 temps forts, tous en distanciel du fait de la situation sanitaire :

- Yohan BARATA et Julien BOYE, éducateurs spécialisés et à l'origine de l'association « Educ autour du monde » sont intervenus deux jours pour :
 - présenter l'association, son évolution et ses perspectives,
 - mener une réflexion sur les termes de travail social et humanitaire,
 - définir le travail social à l'international,
 - identifier les études en travail social à l'international et les métiers de l'intervention social à l'international,
 - mener une réflexion sur les valeurs du travail social par-delà les frontières.

De nombreux témoignages de leurs rencontres autour du monde ainsi que des étudiants de l'IRTS CA ayant réalisé une mobilité internationale sont venus compléter leurs propos et engager un dialogue avec les étudiants.

- Une journée de présentations et témoignages sur les formations en travail social et ASS :
 - En Belgique par Mmes BARREA, MERTENS et DONNAY étudiantes belges en mobilité virtuelle de formation,
 - En Suisse par Mme GIRARDET, professeure à la Haute Ecole de Travail Social et de la Santé à Lausanne,
 - En Espagne par Mme BALESTEROS, professeure à l'université d'études à Distance de Madrid
 - Au Portugal par Mme GRANJA, professeure à l'Institut Supérieur de service social de Porto.
 - Au Canada par Mme MERCURE, professeure à l'Université Laurentienne à Sudbury en Ontario et Mme BENARD, travailleuse sociale,

- Et les témoignages de Mmes BOURG, GRAVA, LAPLACE, VAN ROEY, BARREA, MERTENS et DONNAY, étudiantes et professionnelles, sur leurs expériences de cours et stages à l'étranger lors de leurs mobilités (Québec, France, Belgique).
- Une journée d'intervention sur les politiques sociales européennes par Olivier DEBARGE, maître de conférences en droit à l'université de Reims Champagne-Ardenne (URCA).

3.2 De nombreuses interventions sur les thématiques européennes et internationales au cours de la formation de nos étudiants

- Participation à un webinaire sur les mobilités internationales organisé par l'ERTS d'Olivet en janvier 2021 : présentation de notre expérience d'accueil virtuel d'une étudiante en mobilité internationale
- Intervention en visioconférence en janvier 2021 de Mr Joao BELCHIOR, directeur d'un établissement d'accueil pour personnes en situation de handicap à Porto, Portugal, dans l'Unité d'approfondissement « inclusion sociale et sociétale des personnes en situation de handicap ».
- Intervention en visioconférence en février 2021 de professionnels du foyer d'accueil pour personnes autistes « Le mistral » à Liège dans l'unité d'approfondissement « inclusion sociale et sociétale des personnes en situation de handicap » avec la participation d'Alicia FEKHARDJI étudiante ayant réalisé son stage ES2 dans cette structure.
- Intervention en visioconférence en février 2021 de l'association Milieu Ouvert (AMO) Passages de Namur dans l'Unité d'approfondissement « protection de l'enfance » avec la participation de Yeble SOVET étudiante de l'IRTS CA ayant réalisé son stage ES2 dans la structure.
- De nombreuses réunions en visioconférence avec nos partenaires afin d'organiser les mobilités et proposer de nouveaux parcours.

4. L'ENGAGEMENT DANS DES PROJETS EUROPEENS ET INTERNATIONAUX

L'IRTS CA poursuit son engagement dans des projets européens et internationaux. Après avoir mené un projet Erasmus+ de 2016 à 2019 sur la bienveillance (cf. rapports d'activités antérieurs) et un projet Interreg en 2018 et 2019 (idem), notre établissement s'est engagé dans un projet de recherche sur la mobilité internationale et dans un nouveau projet Erasmus+ avec l'Université de Reims Champagne-Ardenne. Nous avons pu également délivrer des formations à destination de professionnels marocains dans le cadre d'un partenariat avec le GESCOD.

Ces engagements nous permettent de développer notre expertise, de nous impliquer dans des travaux de recherche en associant personnels et étudiants dans leurs réalisations.

Pour le développement de ces projets, de nombreux acteurs peuvent être mobilisés et en particulier :

- La Direction des Relations Extérieures et du Développement International de l'Université de Reims Champagne-Ardenne,
- Le service des Relations internationales de la Direction du Rayonnement Transfrontalier, International et de l'Europe de la Région Grand Est
- GESCOD (Grand Est Solidarités et coopérations pour le développement)

4.1 Projet de développement pédagogique sur l'accompagnement à la mobilité internationale

Personnes impliquées dans ce projet et leurs travaux en lien avec la mobilité :

- Dominique MERCURE : professeure agrégée, Ecole de service social, Université Laurentienne. Sudbury, Ontario, Canada. Docteure en psychopédagogie. Ses travaux de recherche portent sur le processus d'apprentissage et la mobilisation des savoirs impliqués en stage international.
- Nicholas DUPUIS : animateur en Journal créatif (travailleur autonome), formation en anthropologie sociale et culturelle. Sudbury, Ontario, Canada
- Nicolas PERREIN : cadre pédagogique/formateur à l'IRTS CA, en charge de l'international et des mobilités. Ses travaux portent notamment sur l'accompagnement des étudiants dans toutes les phases du projet à l'international en lien avec la mise en œuvre d'un module de mobilité internationale.

Origine du projet :

C'est lors de déplacements professionnels en Suisse, à la Haute Ecole de Travail Social de Lausanne (HETSLS), que ces trois professionnels sont entrés en contact en novembre 2019.

A cette occasion, ils ont pu partager leurs questionnements quant aux stages à l'international et ce, en lien avec leurs travaux respectifs : l'amélioration continue du dispositif d'accompagnement du stage à l'international et la posture du formateur ainsi que l'identification des compétences acquises par les étudiants lors de cette expérience. Leurs questionnements se complétant, ils ont souhaité travailler ensemble, sur une forme restant à définir afin d'enrichir leurs travaux respectifs et valoriser le parcours de stage à l'international. L'organisation d'une conférence à l'IRTS CA sur la thématique de la mobilité internationale a été une première étape de ce projet collaboratif.

Prévue en mai 2020, cette conférence n'a pu avoir lieu en présentiel du fait de la pandémie de COVID-19 et la fermeture des frontières. Mais cet événement a été proposé sous forme de webinaire ce qui a nécessité plusieurs temps de travail préparatoire, véritables points de départ de cette collaboration.

Une première phase d'élaboration 2020-2021 :

Cette première phase de collaboration a permis d'élaborer des pistes de travail communes incluant les travaux respectifs : l'accompagnement de la mobilité internationale des étudiants en formation de travail social et l'identification des notions, outils, postures mis en œuvre par les étudiants et les superviseurs/formateurs.

Rapidement et afin d'étayer ces orientations et donner une forme à cette collaboration, l'accueil d'un.e étudiant.e a été envisagé. La pandémie ayant mis un coup d'arrêt à tous les stages internationaux, cela pouvait être une opportunité pour un.e étudiant.e de travailler sur les questions de mobilités internationales.

C'est ainsi que Julie GRAVA, étudiante à la maîtrise en travail social de l'université de Montréal, a été accueillie en stage, en distanciel, à l'IRTS CA. Son stage a été supervisé par Nicolas PERREIN et également par Dominique MERCURE. Les objectifs de ce stage de 2 jours par semaine (de novembre 2020 à avril 2021) ont été d'identifier les besoins des étudiants dans la construction de leurs projets de mobilités, les concepts mobilisés, d'expérimenter l'utilisation du journal créatif comme support aux ateliers d'accompagnement et de faire des préconisations quant à l'évolution du module d'accompagnement à la mobilité mis en œuvre par l'IRTS CA.

Cette première phase, en s'appuyant sur le dispositif existant à l'IRTS CA, a permis de confirmer l'importance d'un parcours de mobilité construit pédagogiquement et s'appuyant sur des notions et des outils identifiés. Ce parcours devant permettre aux étudiants d'élaborer un projet de mobilité puis d'identifier et valoriser les compétences acquises. Ce stage a donc eu un impact positif pour l'étudiante mais également pour le projet de collaboration initial.

Forts de cette année de collaboration, la poursuite et l'amplification des travaux ont été envisagés.

Un projet de développement pédagogique en co-construction valorisant le positionnement des institutions partenaires :

A partir de cette première phase d'élaboration, la formalisation d'un projet de développement pédagogique a pu être élaboré. Ses objectifs seront :

- De formaliser un parcours de mobilité à l'international pour des étudiants en travail social et s'organisant par étapes progressives,
- D'outiller l'accompagnement à la mobilité à travers de concepts clés et d'outils d'accompagnement tels que le journal créatif,
- De développer un guide de préparation au stage international en décrivant la valeur professionnelle du stage international et des outils pour soutenir les apprentissages (Carnet de voyage)

Temps de travail 2021-2023 :

Ce travail s'organisera sur une première étape de 24 mois (septembre 2021 à juillet 2023) lors de laquelle une réingénierie du module de mobilité internationale sera mise en œuvre. Les séquences de préparation seront animées par Nicolas PERREIN et Nicholas DUPUIS au cours des 2 années d'accompagnement pour outiller les étudiants à l'utilisation du journal créatif. Cela représente également pour les étudiants une opportunité d'expérimenter un nouvel outil, support à la construction de leur projet de mobilité et les aider ensuite à identifier les compétences acquises.

Au cours de cette période, des séquences de travail régulières en visio auront lieu pour faire un retour sur les outils utilisés, les étapes de travail, les concepts utilisés et, vérifier ainsi leur pertinence et les ajuster si nécessaire. Des fiches méthodologiques seront créées constituant l'ossature du module.

L'accueil d'une nouvelle stagiaire sera envisagé afin de renforcer le travail de recherche et d'identification de certains apports théoriques mais également d'appuyer la documentation à produire, tout en animant des ateliers auprès des étudiants de l'IRTS CA. Cet accueil se ferait en distanciel à raison de 2 jours par semaine (en s'adaptant aux ateliers mis en place) et d'une éventuelle période de présence à l'IRTS CA.

Communications :

Tout au long de cette période de deux années, la communication autour de ces travaux se fera sous divers paliers, impliquant étudiants et acteurs de la mobilité.

Deux évènements, type journées d'études, en France et au Canada seraient organisés en 2022 et 2023 pour partager ces travaux auprès des acteurs de la mobilité et en particulier les professionnels chargés de l'accompagnement des étudiants.

Des communications pour les congrès de l'AIFRIS, de la FESET, de l'EASSW, de l'UNAFORIS et pour des évènements au Canada seront proposés afin de valoriser les travaux menés par nos deux institutions. Une première communication aura lieu en juillet 2022 à Bruxelles lors du congrès de l'AIFRIS.

Pour mener à bien ce travail, un accord de collaboration a été signé entre l'IRTS CA et l'université Laurentienne en août 2021, ouvrant également la possibilité d'accueil réciproque d'étudiants et de membres du personnel pour les 5 années à venir.

A venir ultérieurement :

Suite à ces deux années de travail, un projet plus formel de recherche-action pourrait être initié avec approbations éthiques pour la collecte de données d'entretiens documentant l'expérience étudiante au travers de ce nouveau dispositif de formation coconstruit, impliquant ainsi le rôle de Madame MERCURE comme chercheuse experte en ce domaine.

4.2 Un projet Erasmus+ 2021-2024 « partenariats pour la coopération » avec l'Université de Reims Champagne-Ardenne (voir annexe 2)

Fin 2019, l'IRTS CA a partagé avec Mme DECLERCQ, maître de conférences au laboratoire de recherche en psychologie de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) son expérience quant au pilotage d'un projet Erasmus+ (voir rapports d'activités antérieurs). Rapidement des points de synergie ont pu apparaître et l'URCA a souhaité nous associer au projet en cours d'élaboration.

Ce projet, intitulé « COM-IN » a pour objectif de « *Promouvoir le développement de la communication des jeunes et adolescents présentant une déficience intellectuelle afin de faciliter leur inclusion* » et s'inscrit dans l'action clé 2 du programme Erasmus+ relative aux partenariats pour la coopération.

Au sein de l'Union Européenne, la mise en œuvre de stratégies appropriées pour soutenir la communication des jeunes et adolescents présentant des troubles du développement intellectuel est insuffisante. Les aides qui leur sont destinés sont encore rares et il n'y a pas d'harmonisation européenne dans les programmes de soutien ou dans la formation des professionnels travaillant auprès de ces publics.

Il existe de fortes disparités entre les Etats membres sur ce sujet ce qui a conduit à des pratiques professionnelles différentes pour soutenir le développement et l'inclusion de ces jeunes. Pour apprendre, travailler, développer des relations et s'engager dans différents contextes sociaux, il apparaît essentiel de soutenir la communication et, les professionnels du domaine expriment un besoin crucial de formation dans ce domaine de la communication.

C'est à partir de ces observations que Christelle DECLERCQ, maître de conférence au sein du laboratoire C2S de l'Université de Reims Champagne-Ardenne, a proposé à plusieurs partenaires européens, dont l'IRTS CA, de participer à un projet visant à élaborer un diagnostic de l'accompagnement des compétences en communication des jeunes de 10 à 25 ans porteurs d'un trouble du développement intellectuel en Europe pour ensuite construire des formations pour les professionnels travaillant avec ces jeunes. L'objectif final étant de soutenir et favoriser l'inclusion des personnes porteuses d'un tel trouble du développement intellectuel.

Huit structures européennes de Belgique, Espagne, France, Grèce et Finlande se sont associées autour de ce projet afin de réaliser les 4 principaux objectifs qui sont :

1. Une enquête de sensibilisation sur les besoins en formation des professionnels qui travaillent avec les jeunes présentant une déficience intellectuelle
2. Un guide sur le développement des compétences socio-communicatives à destination des professionnels
3. Un module de formation dédié aux professionnels sur le développement des compétences socio-communicatives
4. Un MOOC développé à partir du guide et du module de formation

Le projet a été déposé par l'IRTS CA auprès de l'agence Erasmus+ en mai 2021. L'évaluation positive reçue en octobre 2021 a ouvert la voie à un financement de 373 902 euros sur une période de 36 mois permettant à l'ensemble des partenaires la réalisation des objectifs définis (du 1^{er} novembre 2021 au 31 octobre 2024) et l'organisation de rencontres avec l'ensemble des partenaires engagés dans ce projet.

L'URCA et l'IRTS CA se sont associés afin de mettre en œuvre ce projet : l'université, à l'origine du projet pilotera sa mise en œuvre, l'atteinte des objectifs, sa coordination ; l'IRTS CA, fort de son expérience de gestion de projet, pilotera les aspects administratifs et financiers de ce nouveau projet européen. Cela explique que le projet ait été déposé par l'IRTS CA qui est donc l'interlocuteur de l'agence Erasmus+ en ce qui concerne la gestion de ce projet. L'IRTS CA recevra les financements et sera chargé des versements aux partenaires selon les conventions et accords signés avec l'ensemble des participants.

L'IRTS CA et l'URCA ont élaboré une convention de partenariat afin d'organiser cette collaboration locale. Ce document met notamment en place un comité de gestion qui assurera le suivi durant les prochains 48 mois (36 mois du projet + 12 mois). Le comité de gestion sera mis en place dès la signature de la convention qui devrait intervenir début 2022.

Des formateurs, enseignants et étudiants de nos deux institutions seront impliqués tout au long du projet et en particulier dans la phase de recueil de données et des entretiens. Pour cela, des séquences de formation communes seront mises en place pour développer les compétences des étudiants dans le champ de la recherche.

Partenaires engagés dans ce projet :

- Belgique :
 - European Association of Service providers for Persons with Disabilities, Bruxelles - <https://www.easpd.eu/>
 - Université de Liège - https://www.uliege.be/cms/c_8699436/fr/uliege
- Espagne :
 - Fundacio Campus Arnau d'Escala, Girona - <https://www.campusarnau.org/>
 - Support Girona - <https://www.supportgirona.cat/>
- Finlande :
 - Kehitysvammaisten Palvelusäätiö, Tampere - <https://kvps.fi/>

- France :
 - Université de Reims Champagne-Ardenne - <https://www.univ-reims.fr/>
 - Institut Régional du Travail social de Champagne-Ardenne, Reims - <https://irtsca.fr/>
- Grèce :
 - Vocational Training Centre Margarita, Athènes - <https://eeamargarita.gr/en/home>

4.3 Formation de professionnels en travail social au Maroc

Dans le cadre du partenariat entre la Région Grand-Est et la Région de l'Oriental au Maroc et en accord avec la convention qui lie la Région Grand-Est et Gescod (Grand Est Solidarités & coopérations pour le développement), un projet a été initié en « appui à la vie associative dans le champ socioculturel » en collaboration avec l'IRTS CA.

Désireuses de renforcer les relations entre elles, ces institutions ont signé une convention en mars 2021 qui visent notamment à enrichir la formation, les compétences de leurs personnels et étudiants, de partager leurs expériences en matière de développement de matériel didactique et pédagogique et pour cela se sont engagées à :

- renforcer les capacités (formation, atelier...) de l'équipe de Ain Ghazal (Centre social pour la femme à Oujda) mais aussi à travers elle, de ses partenaires locaux intervenants dans le champ social dans la région de l'Oriental,
- développer l'accueil d'apprenants de l'IRTS CA pour leurs stages dans la structure Ain Ghazal et ses partenaires institutionnels et associatifs,
- favoriser l'échange d'expériences et d'expertise entre nos établissements,
- favoriser les liens entre l'IRTS CA, l'Université Mohammed Premier d'Oujda et les institutions de la formation professionnelle dans le champ social dans l'Oriental.

La situation sanitaire en 2021 n'a pas permis l'accueil d'étudiants de l'IRTS CA mais cela devrait pouvoir se mettre en place dans les années à venir.

La signature de la convention de partenariat a été le support dans lequel se sont inscrites deux demandes de formation de l'association Ain Ghazal, partenaire de GESCOD au Maroc. Ces formations, à destination d'un groupe de 12 à 15 de ses travailleurs sociaux, avaient pour objectifs de renforcer leurs compétences et connaissances. L'IRTS CA a formalisé ces offres de formations qui ont été prises en charge financièrement par le GESCOD. Du fait de la situation sanitaire, elles ont uniquement eu lieu en distanciel :

- Une demande formation de 9 heures concernant les violences conjugales : 3 séquences de 3h ainsi qu'une séance supplémentaire de 3h ont été mises en place en avril et mai 2021 afin de répondre aux besoins et aux demandes de l'association Ain Ghazal qui souhaitait :
 - *doter le personnel des centres d'écoute des principes de base et des techniques nécessaires à l'accueil et à la prise en charge psychologique des victimes de violences,*
 - *amener les participants à mieux identifier les besoins psychologiques des survivantes des violences et les étapes du parcours de la résilience,*
 - *encourager les participants à appréhender les violences basées sur le genre (VBG) avec empathie, bienveillance et sans jugement, malgré les pressions et codes sociaux,*

- *décrire les différents dispositifs de la PEC psychologique (entretien individuel, médiation familiale, groupes de parole) et expliciter les rôles et responsabilités spécifiques des écoutantes et assistantes sociales.*

C'est Mme Lucie GUILLOT, formatrice vacataire à l'IRTS CA et professionnelle intervenant dans le champ des violences conjugales qui a réalisé ces 12 heures de formation.

- Une demande de formation de 3 heures sur la notion de travail social, l'éthique et la déontologie : cette séquence de formation a eu lieu en juillet 2021 et a été réalisée par Mme Virginie COEZ, cadre pédagogique, formatrice à l'IRTS CA. Les objectifs étaient :
 - *D'éclaircir la différence entre les notions du travail social, du travail dans le social, de la prestation sociale, du bénévolat et du volontariat ;*
 - *De doter les participant(e)s des principes de base et d'éthiques nécessaires du métier de travail social ;*
 - *D'amener les participant(e)s à mieux comprendre le rôle du travailleur social dans la prise en compte des droits fondamentaux des personnes accompagnées.*

Les bilans réalisés à l'issue de ces formations par les participant(e)s ont été très positifs. Cela pourrait donner lieu à de nouvelles formations.

4.4 Un projet de voyage d'étude

Au cours de l'année 2021, l'Association des Directeurs des Etablissements Sanitaires et Sociaux et Médico-Sociaux (ADESSMS) de Haute-Marne, par l'intermédiaire de son président, Mr Joffrey HADET, a sollicité l'IRTS CA pour l'organisation d'un voyage d'étude.

L'association souhaitait en effet aller à la rencontre d'établissements à l'étranger pour comprendre les problématiques liées à l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap et les politiques sociales mises en œuvre.

Forts de nos partenariats européens, nous avons proposé que ce déplacement de trois jours puisse se dérouler à Porto, au Portugal, en collaboration avec l'Institut Supérieur de Service social de Porto (ISSSP) et la Santa Casa de la Misericordia de Porto. L'IRTS CA avait déjà travaillé avec ces deux structures dans le cadre du projet Erasmus+ 2016-2019 intitulé « regards croisés européens sur la bientraitance des personnes en institut spécialisé ».

Nous avons fait le choix, en accord avec l'ADESSMS, d'associer une promotion de 9 étudiants CAFERUIS à ce voyage d'étude et leur permettre de découvrir également le champ du handicap dans un autre pays européen.

Ainsi la fin de l'année 2021 a permis d'affiner les objectifs de l'ADESSMS, d'inscrire ces trois journées dans la programmation des étudiants CAFERUIS puis de débiter le montage du projet tant au niveau pédagogique, financier, qu'organisationnel et ce en lien très régulier avec nos partenaires portugais, très positifs quant à cette perspective.

21 personnes devraient donc participer à ce voyage d'études au Portugal qui se déroulera du 15 au 18 mai 2022 :

- 7 directeurs/directrices d'établissements, membres de l'ADESSMS,
- 9 étudiants en formation CAFERUIS
- 5 professionnels de l'IRTS CA.

5. REPRESENTATIONS, PARTICIPATIONS A DES INSTANCES, COLLOQUES

Les activités à l'international se développent également au travers de la participation du chargé de l'international et des mobilités et des personnels de l'IRTS CA à différentes instances de réflexion et de coordination ainsi qu'à des événements permettant de valoriser nos actions et contribuer ainsi à la recherche autour des questions du travail social.

5.1 Participation aux travaux de l'Atelier International de l'UNAFORIS

L'UNAFORIS a mis en place depuis plusieurs années un « atelier international » trimestriel destiné aux référents internationaux des établissements de formation en travail social adhérents. A ce titre, c'est le chargé de l'international et des mobilités de l'IRTS CA qui y participe à raison de 3 rencontres d'une journée et demie à Paris au siège de l'UNAFORIS. Ces rencontres sont l'occasion de rencontrer des acteurs de la mobilité (OFQJ, Agence Erasmus+, Unesco...), et de partager nos connaissances des dispositifs et expériences quant à la mise en place de la mobilité des étudiants et des projets internationaux.

Ces rencontres permettent le développement d'une communauté de pratiques concernant les projets à l'international, de densifier le réseau autour de ces questions et sont un appui et une ouverture indispensables pour nos établissements.

Compte tenu de la situation sanitaire, plusieurs ateliers ont été mis en place, en distanciel.

5.2 Participation à des colloques, congrès internationaux

Du fait de la situation sanitaire en 2021, il n'y a pas eu de participation à des congrès internationaux en présentiel. Le chargé des relations internationales a participé au congrès de l'IASSW (Association Internationale pour le travail social de groupe) en juin 2021 organisé par l'Université du Québec à Montréal, afin de présenter le travail collectif mis en place lors des ateliers de préparation à la mobilité internationale.

Les prochains événements seront le congrès de l'AIFRIS, à Bruxelles, en juillet 2022 et le congrès de l'EASSW en 2023.

5.3 Une représentation à venir à la FESET

L'IRTS CA est adhérent de l'association « formation des éducateurs sociaux européens » – European Social Education Training, et à ce titre, participe aux congrès mis en place tous les deux ans. La particularité de ces congrès est qu'ils se déroulent en français et en anglais permettant ainsi l'accès et le partage à un public francophone.

Le renouvellement du bureau de l'association était prévu lors du congrès de Porto en avril 2020. L'IRTS CA avait répondu à l'appel à candidature de l'association en proposant le nom de son chargé de l'international et des mobilités comme membre du bureau de la FESET. Cette implication était et reste pour nous une opportunité de collaborer à une instance européenne et de renforcer notre expertise et nos partenariats.

Le congrès de Porto a été reporté à mai 2021 et s'est déroulé en visioconférence. De ce fait le renouvellement du bureau n'a pu être fait et aura lieu en mars 2022. La candidature de l'IRTS CA à cette instance reste d'actualité.

6. PLATEFORME D'APPRENTISSAGE DES LANGUES

Dans le cadre de la réforme des diplômes de niveau 6 (ASS, ES, EJE et ETS), l'enseignement des langues devient obligatoire dans les contenus de formation.

Lors de la réforme des diplômes, les modules d'anglais ont donc été intégrés à un nouvel axe de formation intitulé « international et recherche », axe cogéré par le chargé des relations internationales.

Aujourd'hui, tous les étudiants en formation de niveau 6 réalisent 60 heures d'anglais au cours de leurs parcours de formation :

- 30h en cours avec l'une de nos professeures d'anglais en 1^{ère}, 2^{ème} et/ou 3^{ème} année,
- 30h sur une plateforme d'apprentissage des langues en 1^{ère} et 2^{ème} année.

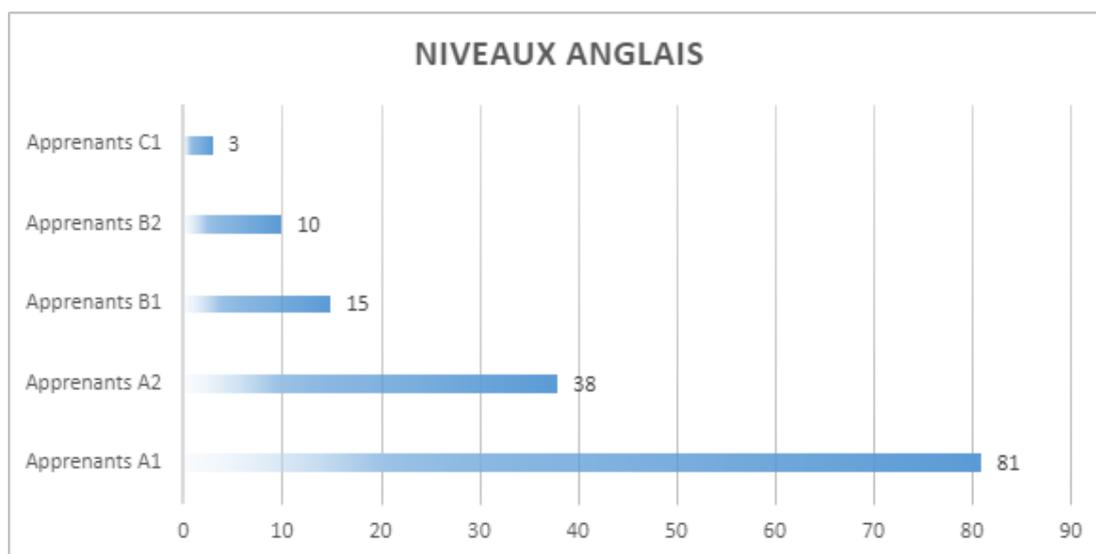
Un test de positionnement est effectué sur la plateforme en début d'année universitaire, permettant de déterminer le niveau d'anglais et ainsi, constituer des groupes homogènes de 15 étudiants environ.

La constitution de groupes de niveau n'a pas été possible pour les étudiants ETS compte tenu de la taille des promotions (7 à 12 étudiants). Pour l'année à venir, la programmation des cours d'anglais pour les deux promotions ETS sera commune à celle des ES ou ASS afin de pouvoir répartir les étudiants dans des groupes de niveaux.

146 tests de niveau ont été réalisés en septembre 2021 par les étudiants entrants en formation ASS, ES, EJE et ETS :

Résultats tests anglais - ASS1/ES1/EJE1/ETS1 30/09/21

Niveau	Nombre d'apprenants	Pourcentage
A1-	30	
A1	26	
A1+	25	
Apprenants A1	81	55,4
A2-	17	
A2	12	
A2+	9	
Apprenants A2	38	26
B1-	5	
B1	2	
B1+	8	
Apprenants B1	15	10,1
B2-	4	
B2	5	
B2+	1	
Apprenants B2	10	6,5
C1-	3	
C1	0	
C1+	0	
Apprenants C1	3	2
Tests passés	146	100



L'article D312-16 du code de l'éducation indique qu'à la fin des études du second degré « le **niveau** attendu du Cadre européen commun de référence pour les **langues** (CECRL) est B2 « **niveau** avancé ou indépendant » pour la **langue** choisie en LV1 et B1, « **niveau** seuil », pour la **langue** choisie en LV2 ».

Nous pouvons donc constater qu'à la rentrée 2021 sur 146 étudiants ayant passé le test, 81,4 % n'ont pas le niveau minimum attendu à la fin des études du second degré ! Seuls 28 étudiants ont le niveau minimum ou plus attendu.

A l'appui de ces résultats, nous avons pu constituer 17 groupes de 12 à 15 étudiants : 16 pour la période de septembre à décembre et un pour février 2022 compte tenu de la programmation.

Promotions	Nombre de groupes
ES1	5
ASS1	3
ASS2	3
EJE1	2
EJE2	2
ETS2	1
ETS1	1 (en février 2022)

Tous les cours d'anglais ont eu lieu en présentiel et ont été réalisés par nos deux professeures Mmes SALVY et BONNOUVRIEE, qui se sont à nouveau engagées dans la programmation et se sont adaptées à nos contraintes organisationnelles (cours en fin de journée, ajustement des horaires...).

L'accès à la plateforme d'apprentissage s'est poursuivi grâce au partenariat mis en place avec l'URCA. En effet, l'université utilisait déjà la plateforme « Altissia » (<https://altissia.org/fr/>) dans le cadre des cours de langue mis en place à l'université. En février 2020, nous avons signé une convention de partenariat nous permettant l'accès à la plateforme et indiquant le coût à la charge de l'IRTS CA.

A la rentrée 2021, 253 comptes d'accès à la plateforme ont été créés ou prolongés (pour les étudiants en 2^{ème} année).

L'activation du compte par les utilisateurs se fait au travers d'un lien personnalisé envoyé par la plateforme. L'accès se fait ensuite par un lien spécifique attribué à l'IRTS CA que les étudiants peuvent retrouver sur le site web de l'IRTS CA, onglet « accès numériques ».

Les informations contenues dans cet espace ont été travaillées avec notre correspondant Altissia afin que les utilisateurs puissent y retrouver toutes les précisions concernant l'accès, l'utilisation et l'accès au support en cas de difficulté.

Le suivi de l'activité des étudiants et la vérification des heures réalisées se fait par l'intermédiaire d'une interface dédiée. Cela permet de relancer éventuellement les étudiants dans la réalisation des heures ainsi que la validation du module.

7. ACTIONS DE COMMUNICATION

La communication autour des actions menées à l'international par notre établissement se développe autour de plusieurs axes et supports afin d'en assurer la plus large diffusion. Dans ces démarches la place des étudiants ayant réalisé des projets est centrale.

7.1 Participation aux forums, journées portes ouvertes

Afin de faire connaître les actions à l'international de notre établissement ainsi que les possibilités de mobilité en cours de formation, le référent international, son assistante et des étudiants participent régulièrement à des événements tels que les forums avenir étudiants ou les journées portes ouvertes de l'IRTS CA.

A nouveau en 2021, ces activités ont été limitées compte tenu de la situation sanitaire. Toutefois, des étudiants ont pu représenter l'IRTS CA lors du forum Grand Est de la mobilité qui s'est déroulé en mai 2021 et lors de webinaire sur les formations mises en place à l'IRTS CA.

7.2 Réseaux sociaux : Facebook et pages internationales du site web irtasca.fr

Une page Facebook IRTS CA est dédiée aux activités internationales de notre établissement. Elle est un support indispensable pour faire connaître nos activités telles que la préparation à la mobilité, les conférences, les forums... Cette page est également une opportunité pour donner une grande visibilité aux projets que nous menons et faire témoigner les étudiants quant aux vécus de leurs mobilités.

Le site web de l'IRTS CA est aussi un atout important pour faire connaître notre établissement et les actions essentielles à l'international y sont présentées. L'architecture de ces pages est en cours d'évolution et verra apparaître au fil des mois de nouveaux onglets d'informations.

8. PERSPECTIVES 2022

Les perspectives de développement pour l'année 2022 s'inscrivent dans la continuité des actions déjà mises en œuvre en 2021 et dans une reprise des mobilités à l'international. Toutefois plusieurs projets et actions feront l'objet de développements spécifiques :

- Poursuite de la mise en œuvre de la charte Erasmus+ 2021-2027 et des outils à développer à cet effet (Erasmus Without Paper, carte étudiante européenne...),
- Actualisation de tous nos accords de partenariats européens et internationaux,
- Ouverture des mobilités internationales aux étudiants en formation de niveau 4 au travers de partenariats permettant l'accès aux financements Erasmus et l'accueil en stage de nos apprenants,
- Réalisation des premiers objectifs du projet Erasmus+ COM-IN : mise en place de l'enquête de terrain, des premières rencontres avec les partenaires européens,
- Poursuite du travail autour du projet de développement pédagogique sur l'accompagnement à la mobilité internationale et premières actions de communication lors du prochain congrès de l'AIFRIS et d'évènements nationaux et internationaux,
- Finalisation de l'ouvrage sur la bientraitance (projet Erasmus+ 2016-2019) et actions de valorisation et communication lors de sa publication,
- Poursuite de l'actualisation des pages internationales du site web de l'IRTS CA,
- Réalisation d'un clip vidéo présentant la mobilité internationale à l'IRTS CA,
- Organisation et réalisation d'un voyage d'études pour des directeurs et étudiants en formation CAFERUIS en mai 2022 au Portugal.

CONCLUSION

Depuis plusieurs années, il y a eu une montée en charge et une diversification des activités à l'international faisant suite aux nombreux partenariats réalisés par l'IRTS CA. Le temps alloué au chargé de l'international et des mobilités et à son assistante permet de susciter, développer et maintenir les partenariats tout en visant l'implication des personnels de l'IRTS CA et d'en assurer le suivi administratif.

L'implication des étudiants reste un axe central de ce dispositif afin de les mobiliser, les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets puis les faire témoigner valorisant ainsi leurs expériences et les compétences acquises.

Au cours des deux dernières années et compte tenue de la situation sanitaire, les mobilités ont pu être maintenues en Europe. Malgré une diminution du nombre d'étudiants en préparation et en stage à l'international, les réalisations sont restées à un niveau satisfaisant. L'année 2022 laisse entrevoir un engouement renouvelé pour les projets tant pour les étudiants que le personnel de notre établissement.

ANNEXES



ERASMUS CHARTER FOR HIGHER EDUCATION 2021-2027

The European Commission hereby awards this Charter to:

Institut Régional du Travail Social de Champagne Ardenne

The Institution undertakes to:

- Respect in full the principles of non-discrimination, transparency and inclusion set out in the Erasmus+ Programme.
- Ensure equal and equitable access and opportunities to current and prospective participants from all backgrounds, paying particular attention to the inclusion of those with fewer opportunities.
- Ensure full automatic recognition of all credits (based on the European Credit Transfer and Accumulation System – ECTS) gained for learning outcomes satisfactorily achieved during a period of study/training abroad, including during blended mobility.
- Charge no fees, in the case of credit mobility, to incoming mobile students for tuition, registration, examinations or access to laboratory and library facilities.
- Ensure the quality of the mobility activities and of the cooperation projects throughout the application and implementation phases.
- Implement the priorities of the Erasmus+ Programme:
 - By undertaking the necessary steps to implement digital mobility management in line with the technical standards of the European Student Card Initiative.
 - By promoting environmentally friendly practices in all activities related to the Programme.
 - By encouraging the participation of individuals with fewer opportunities in the Programme.
 - By promoting civic engagement and encouraging students and staff to get involved as active citizens before, during and after their participation in a mobility activity or cooperation project.

WHEN PARTICIPATING IN MOBILITY ACTIVITIES

Before mobility

- Ensure that selection procedures for mobility activities are fair, transparent, coherent and documented.
- Publish and regularly update the course catalogue on the website well in advance of the mobility periods, so as to be transparent to all parties and allow mobile students to make well-informed choices about the courses they will follow.
- Publish and regularly update information on the grading system used and grade distribution tables for all study programmes. Ensure that students receive clear and transparent information on recognition and grade conversion procedures.
- Carry out mobility for the purpose of studying and teaching only within the framework of prior agreements between institutions which establish the respective roles and responsibilities of the parties, as well as their commitment to shared quality criteria in the selection, preparation, reception, support and integration of mobile participants.
- Ensure that outgoing mobile participants are well prepared for their activities abroad, including blended mobility, by undertaking activities to achieve the necessary level of linguistic proficiency and develop their intercultural competences.
- Ensure that student and staff mobility is based on a learning agreement for students and a mobility agreement for staff, validated in advance between the sending and receiving institutions or enterprises and the mobile participants.
- Provide active support to incoming mobile participants throughout the process of finding accommodation.
- Provide assistance related to obtaining visas, when required, for incoming and outgoing mobile participants.
- Provide assistance related to obtaining insurance, when required, for incoming and outgoing mobile participants.
- Ensure that students are aware of their rights and obligations as defined in the Erasmus Student Charter.

During mobility

- Ensure equal academic treatment and the quality of services for incoming students.
- Promote measures that ensure the safety of outgoing and incoming mobile participants.
- Provide appropriate mentoring and support arrangements for mobile participants, including for those pursuing blended mobility.



- Integrate incoming mobile participants into the wider student community and in the Institution's everyday life. Encourage them to act as ambassadors of the Erasmus+ Programme and share their mobility experience.
- Provide appropriate language support to incoming mobile participants.

After mobility

- Provide incoming mobile students and their sending institutions with transcripts of records containing a full, accurate and timely record of their achievements at the end of the mobility period.
- Ensure that all ECTS credits gained for learning outcomes satisfactorily achieved during a period of study/training abroad, including during blended mobility, are fully and automatically recognised as agreed in the learning agreement and confirmed by the transcript of records/traineeship certificate; transfer those credits without delay into the student's records, count them towards the student's degree without any additional work or assessment of the student and make them traceable in the student's transcript of records and the Diploma Supplement.
- Ensure the inclusion of satisfactorily completed study and/or traineeship mobility activities in the final record of student achievements (the Diploma Supplement).
- Encourage and support mobile participants upon return to act as ambassadors of the Erasmus+ Programme, promote the benefits of mobility and actively engage in building alumni communities.
- Ensure that staff is given recognition for their teaching and training activities undertaken during the mobility period, based on a mobility agreement and in line with the institutional strategy.

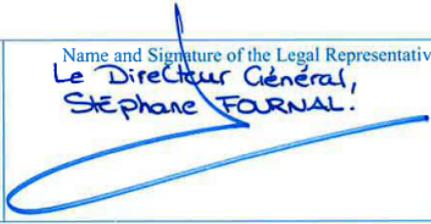
WHEN PARTICIPATING IN EUROPEAN AND INTERNATIONAL COOPERATION PROJECTS

- Ensure that cooperation activities contribute towards the fulfilment of the institutional strategy.
- Promote the opportunities offered by the cooperation projects and provide relevant support to staff and students interested in participating in these activities throughout the application and implementation phase.
- Ensure that cooperation activities lead to sustainable outcomes and that their impact benefits all partners.
- Encourage peer-learning activities and exploit the results of the projects in a way that will maximise their impact on individuals, other participating institutions and the wider academic community.

FOR THE PURPOSES OF IMPLEMENTATION AND MONITORING

- Ensure that the long-term institutional strategy and its relevance to the objectives and priorities of the Erasmus+ Programme are described in the Erasmus Policy Statement.
- Ensure that the principles of the Charter are well communicated and are applied by staff at all levels of the Institution.
- Make use of the [ECHE Guidelines](#) and of the [ECHE Self-assessment](#) to ensure the full implementation of the principles of this Charter.
- Regularly promote activities supported by the Erasmus+ Programme, along with their results.
- Display this Charter and the related Erasmus Policy Statement prominently on the Institution's website and on all other relevant channels.

The Institution acknowledges that the implementation of the Charter will be monitored by the Erasmus+ National Agency and that the violation of any of the above principles and commitments may lead to its withdrawal by the European Commission.

 <p>I. R. T. S. 8, rue Joliot-Curie 51100 REIMS Tél. 03 26 06 22 88</p>	<p>Name and Signature of the Legal Representative</p> <p>Le Directeur Général, Stéphane FARNAL.</p> 
---	---



Digitally sealed by the European Commission
Date: 2021.02.26 19:01:22 CET

This electronic receipt is a digitally signed version of the document submitted by your organisation. Both the content of the document and a set of metadata have been digitally sealed.

This digital signature mechanism, using a public-private key pair mechanism, uniquely binds this eReceipt to the modules of the Funding & Tenders Portal of the European Commission, to the transaction for which it was generated and ensures its full integrity. Therefore a complete digitally signed trail of the transaction is available both for your organisation and for the issuer of the eReceipt.

Any attempt to modify the content will lead to a break of the integrity of the electronic signature, which can be verified at any time by clicking on the eReceipt validation symbol.

More info about eReceipts can be found in the FAQ page of the Funding & Tenders Portal.

<https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/support/faq>

Annexe 2 : Projet Erasmus+ “COM-IN”

Aperçu du projet

COM-IN Promouvoir le développement de la communication chez les enfants et les adolescents présentant une déficience intellectuelle pour favoriser leur inclusion
Programme Erasmus+ : K2 - Partenariats stratégiques pour l'innovation

CONTEXTE DU PROJET

Le trouble du développement intellectuel (TDI) est un trouble du développement neurologique qui comprend une déficience du fonctionnement intellectuel et du fonctionnement adaptatif (capacité à utiliser des compétences conceptuelles, sociales et pratiques pour fonctionner efficacement et avec succès dans son environnement social). Les handicaps sont présents pendant la période de développement, c'est-à-dire avant l'âge de 18 ans. Les domaines du langage et de la communication sont fortement touchés, ce qui a des conséquences importantes sur les capacités de l'individu à interagir avec les autres et à s'engager dans différents contextes sociaux. Il en résulte un risque accru d'exclusion pour cette population vulnérable.

Les experts en matière de TDI soulignent l'importance du soutien psycho-éducatif sur les capacités de communication sociale pour promouvoir l'inclusion sociale et professionnelle des individus. Actuellement, les services fournis aux enfants et adolescents atteints de TDI en Europe ne sont pas suffisamment développés et harmonisés.

La situation est la suivante :

- Il y a un manque de connaissance ou une mise en œuvre insuffisante des stratégies appropriées pour soutenir les acquisitions (langage, connaissances, comportements...);
- Il n'y a pas d'harmonisation au niveau européen, ou même au sein des Etats membres, dans la définition des programmes psychopédagogiques, dans les lignes selon lesquelles la coopération entre les acteurs est menée, ou dans la formation des professionnels qui soutiennent les enfants et adolescents avec TDI ;
- Ce manque d'harmonisation existe également dans les services fournis pour soutenir les enfants et les adolescents atteints de TDI ou dans la manière dont ils ont accès à la scolarité ; en effet, il existe de fortes disparités entre les Etats membres dans la situation des enfants/adolescents atteints de TDI, ce qui est le résultat de diverses politiques publiques. Certains pays européens ont encouragé l'éducation dans des écoles spécialisées alors que d'autres pays ont favorisé l'éducation inclusive et le développement de prestataires de services pour les enfants handicapés. Cela conduit à des politiques de financement différentes pour soutenir le développement et l'inclusion des enfants et des adolescents.
- Quel que soit leur quotidien, ce qui reste constant est que les différents acteurs (environnement familial, professionnels, pouvoirs publics) ne sont pas systématiquement coordonnés. Par exemple, les parents ne sont pas souvent associés aux programmes mis en œuvre par les professionnels. Cela conduit à une faible continuité des pratiques lorsque les enfants sont dans le milieu familial. En conséquence, la pérennisation des progrès est limitée car le milieu familial n'est pas toujours informé de l'évolution de la situation, l'environnement familial n'est pas toujours sensibilisé au potentiel de l'enfant.
- Il est également nécessaire de développer des systèmes de prise de décision assistée, qui se révèlent plus efficaces s'ils sont introduits dès le plus jeune âge.
- La plupart des gens n'ont pas conscience des capacités des personnes atteintes de TDI. Pour leur inclusion, il est important de sensibiliser le grand public aux difficultés et aux compétences des personnes atteintes de TDI.

DÉFINITION DES BÉNÉFICIAIRES :

➤ *Bénéficiaires directs :*

Adolescents et jeunes adultes atteints de TDI légers à modérés âgés de 10 à 25 ans.

Professionnels apportant un soutien aux personnes atteintes de TDI, directement concernés par le soutien aux capacités de communication sociale ou indirectement concernés.

Familles d'adolescents et d'adultes atteints de TDI légers à modérés.

➤ *Bénéficiaires indirects :*

Grand public

Organisations fournissant des services aux personnes atteintes de TDI

Autorités publiques (locales, régionales, nationales, européennes)

OBJECTIFS

➤ *Objectif général :*

Promouvoir le soutien psychopédagogique des capacités de communication sociale chez les personnes atteintes de TDI légers à modérés âgées de 10 à 25 ans afin de permettre leur inclusion sociale, et par conséquent leur épanouissement personnel, leur citoyenneté active et leur emploi.

Le projet lui-même sera axé sur les adolescents et les jeunes adultes atteints de TDI légers à modérés.

En effet, les personnes atteintes de TDI profonds ou sévères ont souvent des handicaps multiples en plus de la déficience intellectuelle. Il s'agit d'une situation plus complexe que nous prévoyons d'étudier dans le projet suivant, mais le projet actuel jettera les bases de ce projet ultérieur.

➤ *Objectifs spécifiques :*

1. Elaborer un diagnostic concernant la situation des enfants et adolescents avec un TDI en Europe (quelle est la situation des enfants/adolescents avec un TDI en Europe (éducation ordinaire, écoles spécialisées, ...) ? Comment leur développement social et communicatif est-il soutenu ? Quels professionnels les soutiennent dans le développement de ces capacités de communication ? Comment les professionnels sont-ils formés ? Comment les familles sont-elles associées ? Comment les soutiens psychopédagogiques, et spécifiquement ceux concernant le développement communicatif social, sont-ils financés dans chaque pays ?
2. Formuler des recommandations pour améliorer le soutien aux enfants et aux adolescents, en particulier en ce qui concerne les capacités émotionnelles et communicatives ;
3. Proposer des lignes directrices pour les professionnels et les familles afin d'améliorer les capacités de communication sociale des enfants et adolescents atteints de TDI ;
4. Elaborer et valider un cadre de formation dédié à l'amélioration des capacités de communication sociale des enfants et des adolescents atteints de TDI ;
5. Sensibiliser les organisations fournissant des services aux personnes atteintes de TDI, les autorités publiques et le grand public aux capacités des personnes atteintes de TDI et à la nécessité de soutenir leur développement.

PRODUCTIONS ET RÉSULTATS

Dans le cadre de notre projet, plusieurs produits intellectuels seront élaborés et rendus publics gratuitement. Nous prévoyons d'élaborer 3 produits intellectuels (O1, O2, O3), 4 événements de formation à court terme (C1, C2, C3 et C4) et 2 événements multiplicateurs (M1 et M2) pour diffuser les résultats du projet.

➤ **Résultats intellectuels :**

O1. Enquête sur la situation des enfants et des adolescents atteints de TDI en Europe.

L'objectif est d'identifier les éléments clés concernant le soutien apporté aux enfants et adolescents atteints de TDI et à leur famille en Europe. Plus précisément, comment leur développement social et communicatif est-il soutenu ? Quels professionnels les soutiennent dans le développement de ces capacités de communication ? Comment les professionnels sont-ils formés ? Comment les familles sont-elles associées ? Comment sont financés les supports psycho-éducatifs, et spécifiquement ceux concernant le développement communicatif social, dans chaque pays ?

Ces éléments clés seront dans un premier temps basés sur l'échange de bonnes pratiques et d'expériences entre les partenaires du projet :

- à partir des connaissances et de l'expérience des organisations partenaires impliquées dans l'accompagnement des personnes avec TDI de 6 à 25 ans ;
- des connaissances et de l'expérience des personnes atteintes de TDI ;
- et de l'analyse, par les partenaires académiques impliqués dans le projet, de l'état de l'art scientifique concernant le soutien psychoéducatif dédié aux personnes souffrant de TDI légers à modérés âgés de 10 à 25 ans.

L'enquête détaillée et son protocole (principalement la définition des participants, les items et la conception de l'enquête) seront construits dans la première étape du projet. Nous prévoyons de recueillir des données qualitatives et quantitatives.

Les données quantitatives proviendront d'un questionnaire qui sera adressé aux organisations offrant un soutien aux personnes atteintes de TDI âgées de 10 à 25 ans et aux associations de familles. Grâce à l'implication des partenaires européens et d'une organisation européenne, nous souhaitons constituer un large échantillon de participants à travers l'Europe afin d'obtenir une vision représentative de la situation des enfants et adolescents avec TDI.

En outre, nous collecterons des données quantitatives par le biais d'entretiens menés par les étudiants des partenaires universitaires. Ils rencontreront des professionnels, des familles et des jeunes atteints de TDI légers à modérés afin d'aller plus loin que les données quantitatives. De plus, des groupes de discussion avec des personnes polyhandicapées, des professionnels travaillant avec elles et leur famille seront organisés pour identifier leurs besoins comme base du projet suivant.

Compte tenu de l'importance des données concernant les jeunes polyhandicapés pour les autorités scientifiques et publiques, nous ouvrirons les données collectées afin d'encourager leur réutilisation. Les résultats du questionnaire seront analysés, principalement par les partenaires académiques. Nous favoriserons un stockage en ligne des données.

Des publications permettront de diffuser les résultats de l'enquête concernant les adolescents et jeunes adultes avec TDI. Elles s'adresseront à différents publics cibles

- les personnes atteintes de TDI et leurs familles ; nous rédigerons des documents faciles à lire et à comprendre ;
- les organisations offrant un soutien aux personnes atteintes de TDI âgées de 6 à 25 ans ;
- cible scientifique via la publication en libre accès dans des revues à fort impact et la communication dans des conférences internationales ;
- les pouvoirs publics ;
- le grand public par le biais de programmes de sensibilisation.

Cette large audience nécessite l'implication de tous les partenaires du projet.

O2. Création de guides

Les éléments clés fournis par O1 nous permettront de construire des guides concernant le soutien psychopédagogique des personnes atteintes de TDI légers à modérés âgées de 10 à 25 ans, et plus particulièrement concernant leurs capacités de communication sociale.

Plusieurs guides seront produits en fonction du public cible et de l'âge des enfants et adolescents. Concernant l'âge, nous considérons que les considérations clés ne sont pas exactement les mêmes pour les plus jeunes (de 10 à 17 ans) et pour les plus âgés (de 18 à 25 ans). Ainsi, deux versions seront préparées : une version pour les plus jeunes et une version pour les plus âgés.

En outre, pour chacune de ces tranches d'âge, un guide sera destiné aux organismes d'aide et un autre aux familles et aux personnes atteintes de TDI. Il s'agira d'un document facile à lire et à comprendre. Le guide sera testé lors de deux sessions de formation.

O3. Développement d'un module de formation

A partir des différents éléments recueillis dans les résultats précédents, les partenaires élaboreront un module de formation de 5 jours concernant le soutien psychopédagogique des capacités de communication sociale chez les personnes atteintes de TDI léger à modéré âgées de 10 à 25 ans. Le module de formation sera testé lors de deux sessions de formation.

Événements de formation :

Ces formations auront pour but de tester le guide conçu en O2 (C1 et C2) et le module de formation conçu en O3 (C3 et C4). Ils seront testés auprès de professionnels et d'étudiants des partenaires du projet. Pour chaque OI, deux sessions sont prévues : une première session de test et une seconde pour tester une version révisée du guide et de la session de formation.

Événements multiplicateurs :

Il est très important de pouvoir diffuser les résultats du projet. Plusieurs événements multiplicateurs seront organisés : tout d'abord, des événements multiplicateurs locaux pour diffuser les résultats de l'O1 et pour sensibiliser au sujet de l'O2-03 et le second pour diffuser les résultats de l'ensemble du projet.

RÉUNIONS TRANSNATIONALES

Six réunions transnationales seront organisées pour chaque étape clé du projet.

DURÉE DU PROJET

3 ans

Institut Régional du Travail Social
Champagne-Ardenne

8 rue Joliot-Curie
51100 REIMS

Secrétariat du Pôle Europe et International
Caroline SAINT LAURENT
Tel : =+ 33 26 06 82 38

Email : international@irtsca.fr Web : <http://www.irtsca.fr>

IRTS Champagne-Ardenne
Impression : IRTS Champagne-Ardenne – JUIN 2021